



Guide aux parents 2020

MOT DE BIENVENUE

L'équipe du camp de jour est fière de vous souhaiter la bienvenue. Cet été, le camp de jour sera **COMPLÈTEMENT** différent des dernières années en raison de la **COVID-19**. Voici les changements majeurs :

CHANGEMENTS IMPORTANTS - ÉTÉ 2020

Il est à noter que nous avons effectué plusieurs modifications à la logistique générale du camp de jour afin de le rendre plus sécuritaire pendant cette période de pandémie. Notre camp mettra en place plusieurs mesures sanitaires pour respecter les recommandations du gouvernement.

- Modification du processus d'inscription au camp de jour via un questionnaire en ligne;
- **MAXIMUM** de 150 inscriptions;
- **PRIORITÉ** aux enfants inscrits pour 8 semaines;
- **TOUTES** les activités se dérouleront principalement à l'aréna, au centre multifonctionnel et au parc Alban-Robitaille;
- Chaque groupe aura un local attribué pour l'été avec les mêmes jeunes et 2 animateurs;
- Groupe composé de 12 à 15 enfants pour l'été (création des groupes en ordre d'inscription selon leur âge);
- **AUCUNE** activité spéciale les vendredis;
- **AUCUN** transport en autobus;
- **AUCUNE** journée thématique pour l'instant;
- **AUCUNE** sortie à la baignade (remplacé par les jeux d'eau en rotation par groupe);
- **AUCUN** rassemblement et grands jeux;
- **CRÈME SOLAIRE** : une protection solaire en aérosol sera privilégiée pour limiter les contacts physiques;
- Création d'horaire de plateaux et de circulation pour éviter les interactions entre les groupes;
- **AJOUT** d'un concierge uniquement pour le camp de jour;
- **AJOUT** de stations pour le lavage des mains;
- Bouteille d'eau obligatoire pour chaque enfant (les abreuvoirs seront fermées);
- Nos animateurs prioriseront des activités individuelles extérieures pour leur groupe;

Veillez noter que certaines modifications pourraient être apportées selon les décisions du gouvernement avant et pendant le camp de jour.

Le camp de jour de la Ville de Saint-Raymond est exclusif **aux résidents** de Saint-Raymond.

Au nom de la Ville de Saint-Raymond, je souhaite vous remercier d'avoir choisi le camp de jour municipal des Raymondois et des Raymondoises!

Au plaisir d'accueillir votre enfant cet été.

Jimmy Martel

Responsable aux sports, aux programmations et aux événements

Ville de Saint-Raymond

375, rue Saint-Joseph

Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Tél. : 418 337-2202 poste 3

Télec. : 418 337-2203

www.villesaintraymond.com

TABLE DES MATIERES

Mot de bienvenue	2
Nos procédures et politiques.....	5
Inscription.....	5
Informations importantes.....	6
Annulation d'inscription.....	6
Responsabilité	7
Notre personnel.....	7
Responsabilités du parent	7
Sécurité.....	8
Médicaments.....	8
Code de vie	8
Politique disciplinaire	8
Informations générales	9
Catégories d'âge et de groupes	9
Arrivée et départ	9
Grille des prix - camp de jour	10
Horaire	11
Congés fériés	11
Matériel nécessaire	11
Camp de jour	11
Sorties	11
Conclusion.....	12
Coordonnées.....	12

NOS PROCÉDURES ET POLITIQUES

Inscription

Période d'inscription 25 au 29 mai

Une fois que vous aurez complété le **questionnaire en ligne**, ce dernier sera envoyé aux employés du Service des loisirs et de la culture.

Les inscriptions seront traitées en ordre chronologique de réception en priorisant les enfants inscrits pour l'été (8 semaines) jusqu'à un **maximum de 150 enfants**.

Par la suite, s'il reste de la place, nous compléterons les groupes avec les enfants inscrits à moins de semaines. Nous prioriserons les inscriptions qui demanderont le plus grand nombre de semaines.

Votre inscription sera confirmée uniquement lorsqu'un membre de notre équipe vous aura fait parvenir votre facture par courriel. La facturation débutera à compter du 28 mai 2020.

Vous aurez la possibilité de payer en deux versements égaux :

- 1^{er} versement : 50 % sur réception de votre facture en ligne
- 2^e versement : 50 % avant le 17 juin 2019 dans votre dossier en ligne ou au téléphone

Notez que l'inscription sera annulée si elle n'est pas payée complètement avant le début du camp.

Inscription 30 mai au 12 juin

Si des places sont disponibles après le 29 mai, il sera possible d'inscrire votre enfant avec la tarification régulière.

À compter du 13 juin 2020, s'il est possible d'inscrire votre enfant, **la tarification sera alors majorée de 40 %**. Cette mesure est prise afin d'assurer une planification adéquate et de respecter le ratio animateur/enfant.

À avoir lors de l'inscription !

- ✓ Numéro d'assurance maladie de l'enfant
- ✓ Numéro d'assurance sociale du parent réclamant les frais de garde
- ✓ Renseignements personnels de l'enfant
- ✓ Renseignements personnels des parents
- ✓ Renseignements personnels des personnes à appeler en cas d'urgence

Documents disponibles en ligne :

- ✓ Guide aux parents (au besoin)
- ✓ Reçu du paiement

Informations importantes

- ✓ La Ville de Saint-Raymond se réserve le droit d'annuler toute inscription au camp de jour, selon sa politique disciplinaire.
- ✓ Les parents devront respecter l'horaire du camp de jour. Des frais de 5\$ / 15 minutes / par enfant vous seront facturés en cas de **départs tardifs (dès 17 h)**.
- ✓ La Ville de Saint-Raymond ne se tiendra en aucun temps responsable des objets perdus, volés ou endommagés.
- ✓ Si votre enfant souffre d'une maladie contagieuse (ex : gastro-entérite, poux ou autres) s'il vous plait, ne l'amenez pas au camp de jour par souci de respect envers les autres enfants et le personnel. Le cas échéant, nous vous serions reconnaissants d'avertir le camp de jour.
- ✓ La Ville de Saint-Raymond se réserve le droit de vous appeler sur les heures du camp de jour pour que vous veniez chercher votre enfant.
- ✓ Vous autorisez la Ville de Saint-Raymond et le personnel du camp de jour à prodiguer tous les premiers soins nécessaires à mon enfant. En cas contraire, c'est votre devoir de nous aviser.

Annulation d'inscription

À l'exception des cas suivants, aucun remboursement ne sera effectué.

1. Pour des raisons médicales, un billet du médecin sera exigé, et la demande devra être reçue avant la fin de la semaine en cours.
2. Pour les jeunes inscrits à 4 semaines de camp de jour ou plus : Le participant pourra annuler son inscription au maximum à sa 2^e journée de camp de jour pour diverses raisons (objectifs non atteints, nouvel horaire, déménagement, etc.). Le participant devra demander son remboursement avant sa 3^e journée.

En tout temps, le responsable du camp de jour devra analyser la demande de remboursement avant que celle-ci soit approuvée. Dans le cas où un remboursement serait accepté, des frais de 10 % seront retenus. On soustraira également un montant d'argent au prorata du nombre de journées où le campeur aura été présent.

RESPONSABILITÉ

Notre personnel

Nous sommes choyés de pouvoir compter sur une équipe expérimentée. La moyenne d'âge de notre personnel est d'environ 18 ans. La majorité étudie dans un domaine qui se rapproche de l'intervention avec les jeunes (enseignement, travail social, éducation spécialisée, service de garde). Nous utilisons le ratio jeunes/animateur recommandé par la Fédération des camps du Québec. Nos employés connaissent bien les besoins et la réalité des jeunes du camp de jour. Ils ont tous été choisis selon des critères essentiels à la vie de camp de jour, tels que :

- Leur professionnalisme;
- Leur expérience;
- Leur dynamisme;
- Leur créativité;
- Leur habileté à intervenir en cas d'urgence (formation RCR).

Nous vous assurons que nos animateurs sont des personnes de confiance qui sauront offrir à vos enfants un encadrement adéquat et une énergie incomparable!

Si vous avez des commentaires constructifs et positifs à leur égard, je vous suggère de leur dire personnellement, sinon vous pouvez en tout temps en parler aux responsables du camp de jour.

Courriel : activitek@villesaintraymond.com

Responsabilités du parent

Dans le but de vous assurer un meilleur service et d'offrir à vos enfants un meilleur encadrement, il est de votre responsabilité de nous transmettre tout changement au dossier personnel de votre enfant (ex. : allergie, déménagement et autres).

Dans le but d'éviter toute perte de temps, nous vous serions reconnaissants d'appliquer une protection solaire à votre enfant avant de l'amener au camp de jour.

Nous comptons aussi sur votre jugement pour garder votre enfant à la maison, s'il a les signes et symptômes d'une maladie contagieuse (voir point *informations importantes*).

Les animateurs vous offriront un suivi professionnel, mais nous comptons sur votre collaboration pour la mise en application du code de vie des jeunes. Nous vous suggérons de lire avec votre enfant le code de vie pour vous assurer qu'il comprenne bien l'ensemble des règles du camp de jour.

Si vous avez des suggestions ou des commentaires constructifs à nous transmettre, c'est avec plaisir que nous prendrons le temps d'analyser votre demande et de prendre en considération votre opinion.

Boîte à lunch

Il est de la responsabilité du parent de fournir un repas adéquat pour son enfant qui sera en action tout au long de la journée. Lunch froid uniquement incluant 2 collations et 1 dîner complet.



SÉCURITÉ

Médicaments

Veillez noter qu'aucun médicament ne sera administré à votre enfant sans votre approbation. La fiche médicale de votre enfant servira à déterminer si un médicament doit être administré et à quelle fréquence. Cette fiche indique également si l'enfant peut prendre son médicament seul ou s'il a besoin de l'assistance d'un animateur.

Code de vie

1. En tout temps, les jeunes doivent respecter :
 - ✓ Les autres enfants
 - ✓ Les animateurs et le coordonnateur
 - ✓ Le personnel de la Ville de Saint-Raymond
2. Les jeunes doivent écouter et appliquer toutes les consignes de sécurité. Cette règle est encore plus importante durant les sorties.
3. Les jeunes doivent faire attention à tout le matériel du camp de jour.
4. Les jeunes doivent avoir l'équipement adéquat lors des activités et des sorties (voir section matériel nécessaire).
5. Les effets personnels n'ayant aucun lien avec le camp de jour devront rester à la maison. Le camp n'est pas responsable des pertes ou des vols d'objets personnels.

Politique disciplinaire

Le camp de jour de Saint-Raymond se réserve le droit d'appliquer différentes sanctions si un enfant ne respecte pas le code de vie du camp. Voici les procédures qui s'appliqueront :

Action jugée « mineure » : mauvais langage, insulte, querelle, bousculade, crise, refus de participer ou d'écouter les animateurs, etc.

- 1^{re} offense : Avertissement verbal et discussion avec l'animateur
- 2^e offense : Recherche de solutions concrètes avec l'animateur, retrait ou non-participation à une activité et rencontre avec le coordonnateur et appel aux parents
- 3^e offense : Avis disciplinaire écrit, rencontre avec les parents et retrait pour une à trois journées
- 4^e offense : Expulsion définitive du camp de jour*

Action jugée « majeure » : violence physique, bagarre, menace verbale, bris de matériel, crise de rage ou geste pouvant compromettre la sécurité des autres enfants ou animateurs, etc.

1^{re} offense : Enfant retiré du groupe, rencontre avec l'animateur et la coordonnatrice ainsi qu'une discussion avec les parents.
Selon la gravité de l'action, la sanction peut varier entre un avis disciplinaire ou une suspension d'une à trois journées.

2^e offense : Expulsion définitive du camp de jour. *

*Suspension et expulsion : La suspension sera appliquée pour la journée du lendemain de l'intervention. L'expulsion définitive sera appliquée immédiatement après l'intervention.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Catégories d'âge et de groupes

5-6 ans garçons régulier	7-8 ans mixte groupe sports et plein air
5-6 ans filles régulier	9-10 ans garçons régulier
7-8 ans garçon régulier	9-10 ans filles régulier
7-8 ans filles régulier	11-13 ans mixte groupe sports et plein air : la clique

Nous nous assurons de faire plaisir au plus grand nombre d'enfants possible! Les activités seront adaptées pour chaque groupe d'âge en respectant les mesures sanitaires du gouvernement.

Arrivée et départ

Arrivée :

Lors de votre arrivée au camp, un employé sera sur place pour accueillir l'enfant à l'extérieur. On demande aux parents de demeurer dans la voiture. Lorsque l'employé vous l'indiquera, l'enfant pourra sortir et rejoindre son groupe en respectant les consignes.

- **Service de garde 7h à 8h30 : entrée aréna (porte la zamboni)**
- **Camp de jour, dès 8h30 : entrée aréna (porte la zamboni)**

Départ :

Lors du départ en fin de journée, on demande aux parents de rester dans la voiture également. Un employé sera sur place pour prendre le nom du participant et votre nom. Il communiquera ensuite avec le groupe de votre enfant pour que ce dernier soit dirigé vers vous pour le départ.

Grille des prix - camp de jour

TARIFICATION INDIVIDUELLE				
SEMAINES		CAMP DE JOUR	SERVICE DE GARDE	
1	22 juin	44 \$	20 \$	Rabais familial camp de jour • 2e enfant : 15 % • 3e enfant et + : 50 % Rabais familial service de garde • 3e enfant et + : gratuit
2	29 juin	44 \$	20 \$	
3	6 juillet	55 \$	25 \$	
4	13 juillet	55 \$	25 \$	
5	20 juillet	55 \$	25 \$	
6	27 juillet	55 \$	25 \$	
7	3 août	55 \$	25 \$	
8	10 août	55 \$	25 \$	

Durant la période d'inscription du 25 au 29 mai 2020, vous bénéficierez d'un rabais de 10 %.

CHANGEMENT IMPORTANT 2019:

Le camp de jour de la Ville de Saint-Raymond est exclusif aux résidents de Saint-Raymond.

POLITIQUE CONCERNANT LES RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS : Aux fins de la présente définition, est considérée résidente toute personne physique domiciliée permanente sur le territoire de la municipalité ou étant propriétaire d'une résidence ou d'un chalet ou ayant une place d'affaires sur le territoire de Saint-Raymond. N'est pas considérée comme résidente toute personne propriétaire ou locataire d'un emplacement de camping ou propriétaire d'un terrain.

Inscription tardive : À compter du **13 juin 2020**, s'il reste de la place, la tarification régulière ci-dessus sera majorée de 40%. Cette mesure est prise afin d'assurer une planification adéquate et de respecter le ratio animateur / enfant.

Horaire

- 22 juin au 14 août 2020
- Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30



Service de garde

- **Matin : 7 h à 8 h 30**
- **Soir : 16 h 30 à 17 h**

Congés fériés

Fermé le 24 juin : fête nationale
Fermé le 1^{er} juillet : fête du Canada

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Ce que le participant doit avoir dans son sac à dos !

Camp de jour

- ✓ Espadrilles
- ✓ Deux collations et un dîner froid complet
- ✓ Protection solaire en aérosol
- ✓ Casquette ou chapeau
- ✓ Bouteille d'eau (2) (**les abreuvoirs ne seront pas disponibles**)
- ✓ 1 à 2 jeux individuels n'ayant pas une grande valeur
- ✓ Au besoin: médicaments / Epipen / autre

Sorties

Pour l'été 2020, aucune sortie ne sera effectuée en raison de la crise.



Le sourire et la bonne humeur sont PRIMORDIAUX !

CONCLUSION

Bien que nous vivons une période particulière, sachez que nous ferons de notre mieux pour rendre vos enfants heureux.

Nous souhaitons une atmosphère qui favorise l'échange entre les parents, le personnel du camp de jour et le personnel de la Ville de Saint-Raymond; il appartient à chacun d'assurer cette ambiance.

Nous espérons que ce guide a su répondre à vos questions face au camp de jour municipal. Vos commentaires et suggestions par rapport au guide seront très appréciés!

COORDONNÉES

	Courriel	Téléphone
Administration loisirs Agente administrative aux loisirs	activitek@villesaintraymond.com	418 337-2202 poste 3
Jimmy Martel Responsable aux sports, aux programmations, aux événements	jimmy.martel@villesaintraymond.com	418 337-2202 poste 3

Bon été!